

PASS SPORT



[1jeune1solution.gouv.fr](http://1jeune1solution.gouv.fr)



Vous avez entre 6 et 18 ans  
et vous voulez faire du sport  
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €**  
pour vous inscrire dans un club  
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur  
[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent  
l'allocation de rentrée scolaire  
Cette année , *les étudiants boursiers âgés de 18 à 28 ans*  
*sont également éligibles au dispositif.*